

DEFINITION DU POSTE

- Le cadre de santé formateur exerce des fonctions de formation aux instituts de formation en santé du Centre Hospitalier de Saverne

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : positionnement du poste dans l'organigramme

- Le Cadre de Santé Formateur assure sa fonction sous l'autorité et la responsabilité du Directeur des soins des instituts de formation en santé (I.F.S.I et I.F.A.S) et par délégation celle du directeur adjoint des instituts de formation en santé.

RELATION FONCTIONNELLES PRINCIPALES

Liaisons internes :

- Les cadres de santé formateurs et les secrétaires de l'I.F.S.I et de l'I.F.A.S
- La documentaliste
- Les professionnels médicaux, paramédicaux et administratifs concernés par la formation, les intervenants chargés de cours, dont les universitaires
- Les étudiants et élèves
- Les autres partenaires des instituts (services administratifs, lingerie, cuisine)

Liaisons externes :

- Les structures accueillant des étudiants en stage
- Les tutelles : ARS, DRDJSCS, Conseil Régional, ...
- L'université
- Les autres structures de formation : I.F.S.I, I.F.A.S, Lycées...
- Les associations professionnelles : CEFIEC, GERACFAS...

MISSIONS

Au sein d'une équipe pédagogique permanente, le Cadre de Santé Formateur :

- S'engage dans le processus de professionnalisation de l'apprenant depuis la sélection jusqu'à la certification par les diplômes professionnels, ce, dans une dynamique de formation « tout au long de la vie », dans laquelle il s'inscrit aussi personnellement
- Assure des activités de pédagogie directes, indirectes et transversales quelle que soit la population d'apprenants : étudiants infirmiers/élèves aides-soignants et leurs années de formation
- S'engage dans la démarche qualité des instituts de formation en santé et applique les dispositions prévues dans ce cadre
- S'engage dans une démarche de développement de ses compétences individuelles et dans une démarche d'analyse de sa pratique professionnelle
- Participe aux temps institutionnels d'échanges sur les partages d'expériences des pratiques de formation
- Participe aux jurys internes et externes des instituts de formation en santé de la phase de construction des épreuves au jury d'admissibilité et d'admission
- Communique et promeut les actions de formation continue des instituts
- Prépare les apprenants aux diplômes et à l'exercice professionnel
- S'implique dans des groupes de travail institutionnels, régionaux, inter-instituts et nationaux

ACTIVITES PRINCIPALES

Assure la responsabilité de l'ingénierie de la formation théorique : CSF référent d'unités d'enseignements/modules

- Réaliser et diffuser un projet d'unité d'enseignement ou de module et des documents pédagogiques associés
- Planifier les temps d'enseignement sur le planning des apprenants en veillant à une cohérence pédagogique (gestion des salles, du matériel, des intervenants)
- Rechercher, solliciter des intervenants et organiser leurs interventions
- Réaliser des cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux de groupe, des ateliers pratiques en favorisant l'interaction et en maîtrisant les contenus tant d'un point de vue théorique que pratique
- Décrypter des situations d'apprentissage permettant la transférabilité des savoirs
- Assurer la construction, le suivi et la correction des copies d'examen
- Organiser et participer à des réunions de travail avec différents intervenants
- Participer à des manifestations professionnelles en lien avec l'enseignement (congrès, journées à thème, groupe de travail...)
- Diffuser les nouvelles connaissances en lien avec l'enseignement aux autres membres de l'équipe pédagogique lors des temps de réunion ou par la voie informatique

Réalise un suivi pédagogique individuel et collectif : CSF référent du suivi pédagogique

- Gérer le dossier scolaire de l'apprenant (relevé de notes, feuille de stage, analyse des pratiques professionnelles, pré et post commission d'attribution des crédits, gestion des absences...)
- Réaliser des entretiens individuels de suivi pédagogique en lien avec la procédure établie
- Accompagner l'apprenant dans l'analyse des situations d'apprentissage
- Accompagner l'apprenant dans la construction du projet de formation et du projet professionnel
- Réaliser l'analyse qualitative des acquisitions et des résultats des apprenants
- Rédiger la feuille synthèse de stage et l'appréciation de fin d'année
- Participer à l'élaboration et la proposition d'un contrat pédagogique si nécessaire
- Présenter la situation de l'étudiant à la commission d'attribution des crédits
- Remettre l'attestation de fin de formation aux apprenants lors de la cérémonie de clôture

Met en œuvre le dispositif d'alternance intégrative : CSF référent du terrain de stage

- Construction du partenariat avec les tuteurs, maîtres de stage et professionnels de proximité
- Co-construction avec les professionnels du parcours de formation en stage
- Elaboration et actualisation des documents permettant la certification du terrain de stage (les livrets d'accueil, les documents de suivi de stage...)
- Organisation du suivi de stage (visite de stage/mises en situation professionnelle pour EAS)
- Organisation d'une rencontre annuelle avec les professionnels de l'encadrement pour faire un bilan

ACTIVITES TRANSVERSALES

- Contribue à promouvoir la qualité de la formation professionnelle infirmière et aide-soignante auprès des structures de santé et des autres partenaires dans le champ sanitaire, social et éducatif
- Participe à des manifestations professionnelles (carrefour des métiers, forum, congrès, salon de l'étudiant...)
- Participe à des colloques, des congrès pour développer ses compétences
- Réalise des formations continues en lien avec le développement de compétences mobilisables dans son exercice professionnel
- Participe aux temps institutionnels d'analyse de sa pratique professionnelle, des éveils gourmands en lien avec son activité de cadre de santé formateur
- Participe aux manifestations organisées par les instituts de formation en santé : portes ouvertes, journées inter promotion...
- Participe à la sélection des apprenants
- Participe à la formation des stagiaires : encadrement des stagiaires cadres de santé lors des stages, participation à des jurys de mémoire...

EXIGENCES DU POSTE

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

- Dans le cadre du projet pédagogique élaboré en équipe, les Cadres de Santé Formateurs sont autonomes dans l'exercice de leur travail notamment sur les méthodes et les moyens pédagogiques à mettre en œuvre auprès des apprenants après validation par la coordinatrice pédagogique et ceci afin de garantir une cohérence dans la construction pédagogique

DIPLOME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)

- Diplôme d'Etat Infirmier
- Diplôme d'Etat de Cadre de Santé
- Diplôme universitaire souhaité

QUALITES REQUISES

- Positionnement professionnel face aux apprenants, aux partenaires et aux collaborateurs
- Appétence à la pédagogie, à la formation et à l'animation de groupe
- Capacités relationnelles et de communication dans le respect, l'écoute et la pondération de l'autre
- Sens des responsabilités
- Esprit d'équipe
- Rigueur et méthode
- Capacités d'adaptation
- Esprit d'initiative
- Dynamisme

COMPETENCES REQUISES

- Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins
- Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins
- Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins

- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins
- Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins
- Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
- Animer et conduire des projets
- Communiquer et transmettre les informations
- Assurer une veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation
- Mettre en œuvre un référentiel de formation
- Maitriser les outils informatiques et les TICE : WORD – EXCELL – POWER POINT- WINIFSI/WINHEBDO
- Valoriser les compétences particulières acquises dans un domaine spécifique

CONDITIONS D'EXERCICE

- Les horaires sont modulés pour s'adapter aux activités des instituts de formation en santé (amplitude horaire large dans le respect du cadre réglementaire)
- Des déplacements fréquents sont à prévoir dans le cadre d'activités pédagogiques spécifiques (visites de stages, mises en situation professionnelle...). Ces déplacements ne sont pas systématiquement en lien avec le lieu de résidence des cadres de santé formateurs.
- Les congés sont cadrés autour des vacances scolaires des apprenants au prorata des jours accordés par la tutelle administrative dont des jours de congés pédagogiques compensatoires en lien avec le travail personnel.